

Informations liées aux transports



Pour se déplacer en transport en commun, il existe un réseau de transport présent dans la ville du Puy en Velay : le réseau TUDIP.

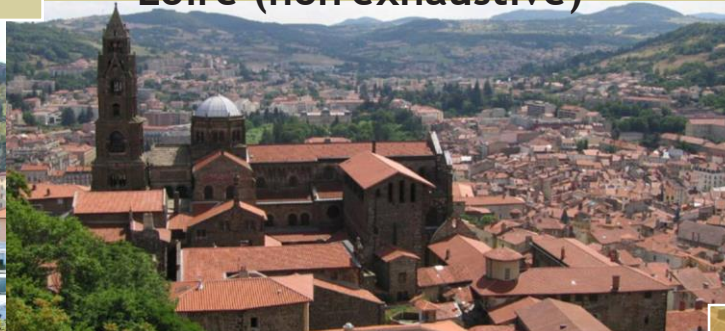
Site internet TUDIP : <http://www.tudip.fr/reseau-urbain-tarifs-c75-transport-urbain-le-puy.html>

Tarifs

- Ticket unité : 1,50€ / Heure.
- Abonnement – de 24 ans : 20€/Mois.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de TUDIP.

Liste des campus et sites universitaires dans la Haute-Loire (non exhaustive)



PUY EN VELAY

Site de Puy-en-Velay
8 rue Jean-Baptiste Fabre,
43006 Le Puy-en-Velay
Tél. : 04.71.09.90.80.

DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

COORDONNEES DE LA MEDIATRICE

SAID ABDOU Salimaty
Médiatrice sociale académique des étudiants
de Mayotte à Clermont-Ferrand

Tél. : 04.73.99.33.65. - 06.47.69.97.31.
E-mail : salimaty.said-abdou@ac-clermont.fr

Rectorat de Clermont-Ferrand :
3, avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand cedex 01

GUIDE D'INTÉGRATION

Pour les étudiants mahorais
dans le département de la HAUTE-LOIRE



Ceci est un guide pour aider les élèves de Mayotte à mieux s'intégrer à la rentrée.

Il s'agit d'un guide réalisé par la médiatrice de Clermont-Ferrand (Région Auvergne).

Dans ce document, vous trouverez :

- La liste des établissements scolaires partenaires du département de la Haute-Loire.
- Les démarches à faire avant le départ.
- Les démarches à faire à l'arrivée.
- Les informations liées aux transports.

Démarches à faire avant le départ

DPSU :

Pour l'aide complémentaire, il faut créer un dossier sur le site « bourses.cd976.fr ». Il faut également informer à la DPSU de la date de votre départ pour la métropole, pour bénéficier du versement de votre prime de départ (sous présentation de votre copie de votre billet).



LADOM :

Pour bénéficier du « Passeport Mobilité Etudes », il faudra créer une demande en ligne pour chaque voyage (maxi 1 aller-retour/an) sur le site mobilite.ladom.fr.



Il sera nécessaire de déposer des pièces justificatives.

POUR RAPPEL :

Quel que soit le dossier que vous créez, les demandes doivent se faire à l'avance pour pouvoir respecter les dates limites de dépôt de l'année en cours. A cet effet, veuillez consulter les dates limites de dépôt pour ne pas être hors délai.

RAPPEL

Démarches à faire à l'arrivée



Informez la DPSU de vos nouvelles coordonnées : votre adresse postale métropolitaine, votre nouveau RIB, numéro de téléphone et adresse e-mail, s'il y a eu un changement.



Envoyez votre certificat de scolarité à la DPSU et le CROUS, dès que votre établissement scolaire vous le donne.



Se mettre à jour au niveau de la sécurité sociale.



Faire, si nécessaire, une demande d'aide au logement auprès de la CAF.



Contactez l'AELMA (l'association des étudiants et lycéens Mahorais d'Auvergne) pour vous aider à vous intégrer.

Service Académique d'Information et d'Orientation

- En cas de souhait de réorientation ou changement de cursus, contactez le service académique d'information et d'orientation (SAIO) pour vous aider dans vos démarches de réorientation.

Liste des établissements scolaires partenaires dans la HAUTE-LOIRE (non exhaustive)

PUY EN VELAY

Lycée Polyvalent ANNE-MARIE MARTEL
Site enseignement professionnel & technologique

2 rue Anne-Marie Martel,
43 000 Le Puy-en-Velay
Tél. : 04.71.05.46.66.

Site enseignement supérieur
9 rue de Vienne,
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. : 04.71.05.31.07.

Lycée SIMONE WEIL

22 Boulevard maréchal Joffre,
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. : 04.71.05.66.66.

Lycée privé polyvalent la chartreuse

Rue du Pont de la Chartreuse,
43700 BRIVES CHARENSAC
Tél. : 04.71.09.83.09

YSSINGEAUX

Lycée George Sand Yssingaux

Choumouroux,
43200 YSSINGEAUX
Tél. : 04.71.65.70.50